SECTEUR PUBLIC

Collectivité et transition écologique : mobiliser les services et changer les pratiques

Une collectivité peut voter un plan ambitieux et continuer à commander des fournitures non durables à surchauffer ses bâtiments et à renouveler sa flotte sans réflexion. L'écart entre les intentions affichées et les pratiques internes décourage les agents et fragilise la parole publique. Cette journée de 7 heures porte sur la responsabilité interne de la collectivité en tant qu'employeur acheteur et gestionnaire de patrimoine. Elle traite des achats de la gestion des bâtiments des déplacements des agents et surtout de la conduite du changement dans les services. Les participants identifient les leviers accessibles sans budget nouveau et construisent un plan de mobilisation interne.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
1 jour — 7 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 950 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Directeurs généraux responsables de services supports référents développement durable et encadrants chargés de faire évoluer les pratiques internes d'une collectivité.

PRÉREQUIS
Aucun prérequis

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Situer l'empreinte propre de la collectivité en tant qu'organisation
- Repérer les leviers d'action sur les achats les bâtiments et les déplacements
- Intégrer des exigences environnementales dans les pratiques d'achat courantes
- Identifier les résistances des services et les arguments qui les lèvent
- Construire un plan de mobilisation interne des agents
- Suivre les changements de pratique par des indicateurs simples

03 Programme détaillé

M1 La collectivité comme organisation

- Balayer devant sa porte avant de prescrire
- Postes d'impact propres à une administration locale
- Bâtiments usages énergétiques et gestes de sobriété
- Déplacements professionnels et mobilité domicile travail des agents
- Numérique équipements et cycle de vie du matériel
- Gestion des déchets et de la restauration collective
- Atelier : Repérage collectif des trois postes d'impact les plus significatifs dans la collectivité de chaque participant.

M2 Achats et gestion courante

- Faire passer l'exigence dans les actes de gestion
- Expression du besoin et sobriété avant tout achat
- Critères environnementaux dans les consultations et les marchés courants
- Mutualisation réemploi et allongement de la durée d'usage
- Relations avec les fournisseurs locaux
- Suivi des consommations et des dépenses associées
- Cas pratique : Révision d'un besoin d'achat courant pour en réduire le volume puis intégration d'une exigence environnementale.

M3 Mobiliser les agents

- Rendre la démarche crédible en interne
- Repérage des résistances et de leurs causes réelles
- Rôle de l'encadrement de proximité dans l'évolution des pratiques
- Réseau de référents et animation dans la durée
- Formation et information des équipes
- Indicateurs simples et valorisation des résultats obtenus
- Mise en situation : Animation d'une réunion de service où l'encadrant présente un changement de pratique contesté par son équipe.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
- OPCO et plan de développement des compétences
- FAF et CFP
- France Travail
- Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 950 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 26/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr